

UNION POPULAIRE

INFOS

N° 1 - 10 MARS 2024



CONSTRUIRE L'UNION POPULAIRE

CE BULLETIN que vous avez sous les yeux publie les informations, les analyses et les appels à la mobilisation de l'Union populaire (UP). Il paraîtra régulièrement. Il sera disponible sous forme électronique et (sur demande) au format papier.

L'UP est une force politique de gauche, née en 2023, qui vise à organiser les milieux populaires dans la lutte pour l'extension de nos droits sociaux et politiques et la satisfaction de nos besoins fondamentaux dans le respect des équilibres naturels (climat, biodiversité, etc.).

L'UP rejette l'accommodement de la gauche de gouvernement à une société capitaliste fondée sur l'explosion des inégalités et des privilèges.

Elle refuse de se résigner à des «filets protecteurs» toujours plus inefficaces pour les victimes malmenées par un ordre social injuste ou pour des équilibres naturels menacés par un système destructeur.

L'UP entend rassembler les salariés, les précaires et les jeunes en formation, femmes et hommes, autour de leurs intérêts communs. C'est pour cela précisément que nous combattons les discriminations qui nous divisent en raison du sexe, de la couleur de la peau, de la religion, de la nationalité, de l'âge, de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre.

L'UP s'engage dans la construction d'un parti large de la gauche combative, présent sur les lieux de travail et

de formation et dans les quartiers d'habitation. Un parti qui appelle les exploités et les défavorisés, femmes et hommes, à compter sur leurs propres forces en s'organisant.

Sur le plan électoral, l'UP défend la présentation de listes communes à la gauche du PS et des Verts. Partir divisés, c'est affaiblir notre camp et faire un cadeau inespéré à la droite. En 2023, L'UP a proposé de telles alliances. Malheureusement, nous n'avons pas été entendus. Nous lançons le même appel pour les élections municipales du printemps 2025. Dans les mois à venir, nous travaillons à construire l'UP et à renforcer son implantation sur les lieux de travail et dans les quartiers populaires.

Prenez contact avec nous! Diffusez notre bulletin! Adhérez à l'UP!

Le comité de rédaction

LES PROFS DU CYCLE EN GRÈVE POUR UNE ÉCOLE DE QUALITÉ

Les enseignant·e·s s'opposent aux deux heures d'enseignement supplémentaires que la

Conseillère d'État en charge de l'éducation, la PLR Anne Hiltbold, entend leur imposer.

Malgré les entraves au droit de grève (réquisitions abusives de personnel, interdiction de piquets de grève) et la répression à l'encontre des délégué·e·s syndicaux imposées par la cheffe du DIP, la grève a été très largement suivie dans tous les établissements du canton.

Des salles des maîtres aux manifestations, le message des enseignant·e·s était clair:

1) le projet de la magistrate constitue bien une augmentation de travail sans hausse de salaire et 2) cela se fera forcément au détriment de la qualité de l'enseignement.

Les fausses promesses de Mme Hiltbold

Toutes et tous les enseignant·e·s le savent, les « allègements administratifs » promis par la Conseillère d'Etat en échange de ces 2h supplémentaires ne sont que de la poudre aux yeux : 2h d'enseignement, c'est autant de temps de préparation et de correction en plus, c'est la gestion de 24 élèves supplémentaires avec leurs problématiques spécifiques et des contacts avec les parents et le réseau médico-psycho-social. En réalité, les 2h de plus annoncées représentent plutôt 3h de travail effectif en plus.

Or, les profs du Cycle n'effectuent pas 3h hebdomadaires d'un travail administratif qui pourrait être aisément supprimé...

Hiltbold l'a d'ailleurs démontré dès la première séance de négociation avec les syndicats : ses propositions de décharge sont soit tellement maigres qu'elles ne compenseront jamais ces 3h supplémentaires, soit il s'agit de réduire le travail pédagogique.

Pour ne donner qu'un exemple, la magistrate propose la « simplification des conseils de classe ». Mais simplifier quoi, alors que la plupart des profs estiment déjà ne pas disposer d'assez de temps dans les conseils actuels pour aborder correctement toutes les situations ?



Selon quelle vision étrange le fait de discuter d'élèves en difficulté relève-t-il d'une tâche administrative ?

Bref, il ne peut y avoir d'allègement significatif sur le plan administratif. Les profs devront-ils donc couper dans la préparation des cours ? Dans l'organisation de sorties extra-scolaires (tâche déjà accomplie en sus de leur cahier des charges) ? Dans le contact avec le réseau médico-psycho-social et les parents ? Dans tous les cas, c'est bien la qualité de l'enseignement qui sera touchée.

Couper dans l'éducation pour réduire les impôts des riches ?

Les attaques de la droite bourgeoise contre les travailleurs·euses de l'éducation ne se limitent d'ailleurs pas au Cycle d'Orientation (voir p. 3).

En proposant de réduire les moyens alloués aux crèches comme à l'école primaire, la droite défend une vision rétrograde de l'éducation et va à l'encontre des besoins actuels de la population. Il est une certitude : ceux et celles qui pâtissent d'une dégradation des conditions d'encadrement, de formation et d'éducation sont les enfants des milieux les moins favorisés.

On ne compte plus les études qui montrent comment les inégalités sociales se reproduisent à l'école. Ce ne sont pas les enfants des riches qui souffriront en premier de la surcharge de travail des enseignant·e·s. Si l'on

veut tendre à corriger ces inégalités (une des missions de l'école prévue par notre Loi sur l'instruction publique), c'est de moyens supplémentaires dont les enseignant·e·s ont besoin, à plus forte raison dans les premiers degrés. « Plus les élèves sont jeunes, et plus l'enseignement implique de difficultés si on le prend au sérieux », disait le pédagogue Jean Piaget.

Les objectifs des partis de droite, majoritaires dans cette nouvelle législature, sont clairs : faire des économies dans le budget de l'État, pour faire baisser les impôts payés par les riches. Ils défendent ces économies comme « une nécessité », alors que les finances cantonales se portent très bien !

Répondre aux besoins de la population

L'Union populaire défend résolument un autre projet de société et une autre vision de l'éducation, centrée sur des services publics de qualité répondant aux besoins de la population, en particulier de ses milieux les plus défavorisés.

La grève des profs du cycle a montré qu'une réponse forte aux attaques de la droite bourgeoise était possible et nécessaire : puisse-t-elle servir d'exemple pour les luttes qui s'annoncent.

Giulia Willig

Offensives de la droite contre l'éducation

Le PLR a déposé un projet de loi (PL) pour augmenter le temps d'enseignement au cycle non pas de 2h, mais de 6h hebdomadaires. Un épouvantail destiné à mieux faire avaler les 2h de plus défendues par leur magistrature? Après son passage en plénière du Grand Conseil, ce PL comportera-t-il 2h, 4h ou 6h de plus? Dans tous les cas, le référendum s'imposera.

La majorité de droite au parlement veut également sabrer dans l'école primaire, en adoptant une loi qui fait passer de quatre à trois ans la durée de formation pour les enseignant·es. On appréciera l'hypocrisie du PLR qui veut des profs moins formés alors que sa conseillère d'État continue d'affirmer publiquement qu'elle veut approfondir la mise en œuvre de l'école inclusive (comme si l'école inclusive n'exigeait pas du personnel bien formé!). Le syndicat des instituteurs·trices (SPG) a lancé un référendum que l'Union populaire vous invite à signer et faire signer largement.

Pour les crèches, UDC et PLR veulent réduire le taux d'encadrement (de 10 à 13 enfants par adulte pour les plus de 3 ans et de 8 à 10 enfants par adulte entre 2 et 3 ans) et réduire le pourcentage de personnel formé. Car selon l'UDC, les éducateurs·trices de la petite enfance ne serviraient qu'à « torcher des fesses »... Les associations du personnel ont déjà annoncé qu'elles se battront contre cette dégradation. L'Union populaire sera à leurs côtés. (GW)

Grand Théâtre

Démunicipalisation sauvage... vers un référendum ?

Jeudi 29 février, de 7h00 à minuit. le personnel du Grand Théâtre a mené une grève suivie par l'immense majorité des 190 salarié·e·s menacés de «démunicipalisation» sauvage par le Conseil administratif (CA) et une majorité du Conseil municipal (CM).



Sami Kanaan, magistrat PS en charge du dossier, a déclaré que la grève était «incompréhensible». Mais nos lecteurs·trices la comprendront. L'affaire est simple: 190 employé·e·s du Grand Théâtre relèvent du statut du personnel de la Ville de Genève. Ce statut public est le fruit de luttes et de négociations nombreuses, il représente des acquis sociaux et salariaux et des garanties de droits du personnel dans nombre de domaines, allant des mécanismes salariaux à la caisse de pension (CAP). Ce statut est du ressort du municipal de la Ville de Genève et les citoyen·ne·s peuvent en être saisis in fine par voie d'initiative ou de référendum.

Deux poids, deux mesures...

Par ailleurs, la Cour des comptes estimait en 2020 que la différence de rémunération brute entre des éclairagistes relevant du statut municipal et ceux employés direct de la Fondation du Grand Théâtre était de l'ordre de 35% de moins pour ces derniers.

Le statut municipal représente donc de bonnes conditions d'emploi pour un personnel pratiquant nombre de métiers importants dont la survie est ainsi garantie et qui contribue à la vie culturelle genevoise au-delà du Grand Théâtre. Nous pensons bien sûr que l'ensemble du personnel fixe devrait bénéficier de ce statut.

Un chèque en blanc refusé

Mais ce 6 mars, le Conseil municipal – à l'exception des élu·e·s de notre groupe - a voté de nouveaux statuts de la fondation du Grand Théâtre prévoyant l'alignement de tous les employé·e·s sur un futur statut du personnel dont le contenu est inconnu et n'a pas été négocié.

C'est ce «chèque en blanc» qu'ont refusé les grévistes, d'autant que sans moyens financiers supplémentaires, la dégradation des conditions du personnel est inéluctable sur tous les plans. À la forme, leur statut restera certes de droit public, mais tous les acquis du secteur public municipal réellement existant n'y figureront pas. Ce statut sera voté par le seul Conseil de fondation du Grand Théâtre. Ainsi – en réalité – c'est largement d'une privatisation qu'il s'agit.

Une mesure suspensive qui s'impose !

Le personnel gréviste a demandé au CM de suspendre son vote en attendant des négociations sur les futures conditions de travail, sur le niveau des rentes, comme sur la pérennité du nombre de postes de travail à court terme. Cette demande ayant été rejetée par le CA et une majorité du CM qui a voté le projet, comme si la grève n'avait pas eu lieu, il reste un moyen de «suspendre» le vote du municipal... Un référendum municipal que l'Union populaire soutiendra énergiquement !

(GS & MG)

UN 3 MARS HISTORIQUE

Le vote populaire du dimanche 3 mars a été remarquable à Genève. Pour son résultat d'abord, pas une commune n'a suivi le PLR. La 13e rente AVS a été plébiscitée par une majorité de plus de 75 % avec une forte participation de 52,57 %. Dans les quartiers populaires le résultat a été plus exceptionnel encore : saluons Les Avanchets avec ses 83,99 % de OUI, Avully avec ses 82,8 % ou en Ville de Genève les Cromptettes à 84,36 %.

Mais surtout, les écarts de participation trop souvent désespérants entre quartiers populaires démotivés et communes ou locaux de vote bourgeois ont été massivement gommés ce dimanche. Au Lignon, on a voté à 54,31 % ou à Vieusseux à 54,46 %, ces quartiers populaires n'arrivent pas loin des 57,75 % du quartier rupin de Champel et font presque jeu égal avec Cologny à 54,95 %.

Cette fois, les couches populaires de ce canton savaient ce qu'elles voulaient et comment l'obtenir. La déroute (momentanée) d'un PLR arrogant est le fruit de cette union populaire... C'est un modèle de ce à quoi nous pouvons aspirer, en construisant un parti populaire de la gauche radicale qui donne sens à la politique et dessine un horizon d'espoir pour la majorité des salariés ou retraités de ce canton, femmes et hommes. Soulignons aussi que la mobilisation populaire irrésistible en faveur de l'AVS a tout balayé sur son passage : pas un sujet (ou presque) où les mots d'ordre du PLR aient traversé.

AVS

x13

On a gagné contre le minage du PAV par la PPE et plébiscité une politique de logements locatifs répondant aux besoins de la population, comme on a aussi étendu les droits démocratiques en réduisant le nombre de signatures nécessaires pour les initiatives et référendums.

Un pas en avant, acquis à plus de 60 % des voix, indispensable à l'heure où les référendums pleuvent à juste titre contre l'offensive d'une droite arrogante au Grand Conseil que les citoyen-ne-s sauront désavouer dans les urnes à l'avenir comme ils-elles l'ont fait ce 3 mars.

Enfin l'initiative démagogique de la droite radicale pour le sabrage de la taxe auto a enfin été écartée...

Pierre Vanek



Le Trois-Mars est le nom d'une association démocratique et révolutionnaire impulsées par James-Fazy et revendiquant en 1841, dans la rue, des réformes radicales, notamment la fin du suffrage censitaire qui ne donnait droit au vote qu'aux riches. En 2024, le monopole des riches sur les décisions politiques a été pour une fois battu en brèche.

Notre Trois-Mars 2024, c'est un rappel qu'on peut gagner des victoires offensives contre la droite patronale rétrograde... C'est une leçon à retenir pour que cette victoire débouche sur d'autres, pas juste sur de nouveaux compromis «facilités» par la claque qu'ont pris les bourgeois. (PV)



Un engagement important de l'Union populaire

L'Union populaire a engagé sérieusement ses forces dans cette campagne sur l'AVS. Nous avons été la force politique genevoise affichant le plus de placards au format mondial sur les panneaux dédiés par la SGA à cette votation, et nous avons distribué nous-même - directement - environ 28 000 flyers de l'UP appelant au vote sur l'AVS, mais aussi pour dire 2xNON à la PPE au PAV... et pour soutenir les réformes démocratiques visant à baisser le nombre de signatures pour les initiatives et les référendums. (PV)

LICENCIEMENTS ABUSIFS : L'Union Populaire a soutenu le référendum lancé en la matière par le Cartel intersyndical du personnel de l'État. Nous lui avons déjà transmis 400 signatures. Il s'agit de dire NON au démantèlement de la protection des salarié-e-s du secteur. En effet, la majorité de droite a supprimé l'obligation de réintégrer un-e salarié-e si son licenciement est reconnu comme abusif par la justice. Cette disposition légale constitue une protection bienvenue contre les licenciements abusifs, par exemple de fonctionnaires critiques qui auraient dénoncé des dysfonctionnements cautionnés par leur hiérarchie. C'est aussi un exemple qu'il conviendrait d'étendre au secteur privé, d'où l'empressement malsain d'une droite patronale rétrograde à effacer cette disposition. (RP)



DROITS POLITIQUES

9 JUIN: STOP ENFIN AUX DISCRIMINATIONS

Le 9 juin prochain, parmi d'autres sujets, dont la dégradation des conditions de travail dans les crèches, on votera à Genève sur une réforme démocratique importante. Il s'agit de l'initiative «Vivre ICI, Voter ICI – Renforçons notre démocratie» qui veut étendre les droits politiques des étrangers résidents au plan cantonal.

Dans notre canton en particulier, où 41% de la population résidente et la moitié des salarié-e-s sont de nationalité «étrangère», exclure les non-titulaires du passeport rouge à croix-blanche des processus démocratiques cantonaux est une discrimination politique inacceptable ! Genève se dessert elle-même en se privant des compétences et des avis de tout un secteur de la population résidente.

La naturalisation n'est pas la panacée

Comme le confirmait l'OCSTAT dans une publication de mars 2023 « À la suite de l'entrée en vigueur, en 2018, de la nouvelle loi sur la nationalité, qui est plus contraignante pour l'obtention de la nationalité suisse, le nombre de naturalisations diminué fortement à partir de 2020. »

Ainsi, en refusant le droit du sol et en multipliant les obstacles à la naturalisation on fabrique toujours plus d'étrangers-ères *Made in Switzerland*, privés de droits politiques importants. On peut et on doit donc changer la loi sur la nationalité, c'est ce que veut l'initiative fédérale dite des « quatre-quarts »* que nous sou-



tenons, mais on doit surtout faire reconnaître que la citoyenneté ne devrait pas dépendre de la « nationalité » et que – pour le moins – une résidence de 8 ans devrait ouvrir, sans attendre, les droits politiques cantonaux aux personnes concernées.

Genève à la traîne

C'est d'autant plus important que Genève est en retard sur la majorité des cantons romands en la matière et que le pas en avant de 2005 était timide, ne donnant que le seul

droit de vote municipal aux étrangers-ères, mais les privant d'éligibilité et les forçant donc à ne voter que pour des Suisses... Comme si on avait donné le droit de vote aux femmes en les obligeant à ne voter que pour des hommes !? Inadmissible.

Quoiqu'il en soit l'Union populaire s'engage à fond dans cette campagne, comme nous l'avons été au parlement et dans la récolte des signatures.

Tout soutien est bienvenu : il y a des prises de position à signer et à nous retourner pour obtenir des droits d'affichage SGA, de l'argent à récolter pour la campagne, des stands à tenir, des distributions et affichages à faire, des RDVs populaires à organiser aux quatre coins du canton...

Bref une tâche considérable à la hauteur de l'enjeu. Prenez contact, pour y participer avec nous, avec : pjpvaneck@gmail.com, responsable de cette campagne pour l'UP.

Nicoletta Zappile

* www.aktionviertel.ch



L'Union populaire a lancé, il y a peu, un référendum cantonal contre une loi fiscale votée, en catimini et en procédure accélérée, au Grand Conseil à fin janvier.

Nous avons déposé le 28 février - deux semaines avant l'échéance du délai référendaire - un premier lot de signatures supérieur aux 500 paraphes requis. L'UP garantissait ainsi un débat et un vote populaire qui permettra de refuser cette loi scandaleuse.

D'autres forces politiques et syndicales déposeront avec nous le 11 mars d'autres signatures encore contre cette loi...

Celle-ci s'inscrit dans la campagne de la droite pour démanteler l'impôt sur les grandes fortunes et les gros bénéficiaires et faire peser la fiscalité de plus en plus sur nos salaires et nos retraites.

Les 30 millions de fonds publics abusivement redistribués par cette loi, avant tout à de gros actionnaires, manqueront au Canton et aux communes, pour nos services publics, nos prestations sociales et la protection de notre environnement.

Cette loi, votée en deux minutes et sans opposition ou presque au Grand Conseil, favorisera surtout les patrons les plus riches, ayant plus de 30 millions en actions dans leur société.

23 personnes toucheront ainsi chacun-e un demi-million par an en moyenne. En revanche, les plus petits patrons auront des clopinettes.

Ainsi, nous appelons toutes les forces de la gauche syndicale et politique à se rassembler pour une large campagne en vue du NON dans les urnes à la loi 13345 ! (PC)

Au-delà de la 13^e rente, intégrer le 2^e pilier à l'AVS

L'introduction d'une 13^e rente AVS, plébiscitée par 58,5% du corps électoral, est une amélioration substantielle, en particulier pour les personnes à la retraite ne disposant pas d'un 2^e pilier ou d'une fortune pour compléter leur AVS. Elle consacre une cuisante défaite des assurances privées et de la droite, toutes tendances confondues. La déroute de l'initiative des jeunes PLR pour élever l'âge de la retraite à 74.72% de NON complète ce tableau.



Fondée sur la solidarité, l'AVS a contribué à faire reculer la grande pauvreté des personnes âgées. Avant 1947, le suicide des plus de 65 ans était une plaie nationale, parce que nos aînés, femmes et hommes, ne voulaient pas tomber à la charge de leur famille. De 1947 à 1950, l'introduction de l'AVS a ainsi fait reculer d'un seul coup le taux de suicide de 20% en Suisse.

Miser sur l'AVS

L'AVS est considérée comme la conquête sociale la plus importante du pays. Il y a deux raisons à cela :

1. L'AVS est fondée sur la répartition : les cotisations des personnes actives et de leurs employeurs sont distribuées aux personnes retraitées en réduisant leurs inégalités de revenus à la retraite. Elle repose sur la solidarité entre générations, entre les sexes et entre différents niveaux de revenus. Elle reconnaît les travaux de soin et d'éducation.

2. L'AVS est un système sûr et efficace : depuis sa 8^e révision, en 1978, avec un taux de cotisations presque inchangé, elle a maintenu ses prestations alors que le nombre de ses bénéficiaires a plus que doublé, et

que l'espérance de vie a crû fortement. Le financement de la 13^e rente ne pose aucun problème. Il suffit pour cela d'augmenter les cotisations paritaires de 0,36% (18 fr. pour un salaire de 5000 fr.), alors que la Suisse connaît un niveau de charges sociales très faible en comparaison internationale.

La droite préférera sans doute pousser l'AVS dans les chiffres rouges ou hausser le taux de TVA. Après cette victoire d'étape, le combat pour des retraites sûres et solidaires continue...

Sortir du piège du 2^e pilier

Nous devons nous appuyer sur ce succès pour revendiquer l'intégration du 2^e pilier à une AVS massivement renforcée, ceci pour deux raisons :

1. Le 2^e pilier repose sur la capitalisation des cotisations, ce qui le rend tributaire de rendements aléatoires sur les marchés financiers, en repli sur la longue durée. Ses prestations ont ainsi diminué fortement depuis une trentaine d'années.

2. Le 2^e pilier consolide les inégalités de revenus après la retraite et discrimine fortement les bas salaires et les femmes (alors que l'écart des ren-

tes AVS entre femmes et hommes est de 2,7%, il est de 63% pour celles du 2^e pilier).

Notre proposition

Durant la dernière législature, j'ai déposé une initiative parlementaire au Conseil national qui propose d'intégrer le 2^e pilier actuel à une AVS massivement renforcée avec maintien des avantages acquis. Ce projet de loi constitutionnel permettrait :

1. De fonder l'ensemble de notre système de retraite sur la répartition.

Verser les cotisations actuelles du 1^{er} et du 2^e pilier à la caisse de l'AVS garantirait en effet le financement de rentes plus élevées et plus sûres.

2. La fortune cumulée du 2^e pilier et de l'AVS constituerait un fond souverain de plus de mille milliards, affecté au développement d'infrastructures

sociales et écologiques (logements abordables, transports publics, isolation des bâtiments, etc.), dont le rendement compléterait le financement de nos rentes.

3. Ce système permettrait de servir des rentes équivalent à 75% du dernier salaire avec un plancher de 4000 fr. et un plafond de 8000 fr. par mois, soit une amélioration appréciable pour le plus grand nombre. Des dispositions transitoires maintiendraient les acquis d'une petite minorité à laquelle le système actuel offre des prestations supérieures à 8000 francs.

Cette réforme endiguerait efficacement la précarité croissante du 3^e âge, qui touche déjà 350 000 personnes en Suisse, en particulier parmi les femmes, en raison de temps partiels plus fréquents, de formations professionnelles moins valorisées, de salaires inférieurs et d'interruptions plus nombreuses de parcours professionnels. Elle priverait cependant les banques et les assurances de revenus juteux, raison pour laquelle il faudra une mobilisation populaire de grande envergure pour la faire aboutir.

Stéfanie Prezioso

L'Union Populaire s'organise dans vos communes !

Défendre les conditions de travail et de vie ainsi que l'ensemble des intérêts des milieux populaires est une nécessité face à la majorité de droite décomplexée qui sévit au parlement cantonal. Cette défense ne peut progresser

qu'en s'organisant sur nos terrains de travail et de vie et en menant collectivement des luttes qui changent la donne au quotidien. L'Union populaire s'y est engagée dans plusieurs communes.

Ces dernières années, les communes et les quartiers populaires genevois se sont souvent distingués par une faible participation électorale, ce qui a eu pour conséquence une diminution du poids de leurs voix dans les résultats cantonaux. Il y a eu cependant quelques exceptions à ce désintérêt général vis-à-vis des différents scrutins, en particulier autour du salaire minimum et de la 13^e rente AVS.

Pour ces deux objets, la participation des communes et quartiers populaires a été pratiquement la même que celle des communes et quartiers bourgeois. Ainsi, le constat est sans appel, quand celles et ceux d'en-bas se mobilisent, les droits sociaux et politiques progressent et la vie de la majorité s'améliore.

Désintérêt ou désenchantement du politique ?

Ce désintérêt des classes populaires envers la politique institutionnelle résulte de deux évolutions qui se renforcent mutuellement. D'abord la tendance des partis politiques de gauche traditionnelle à se désintéresser de leurs intérêts et à ne plus les défendre sur le terrain politique. Les logiques du compromis et du moindre mal poussent en effet les PS et les vert·e·s à s'adapter aux politiques néolibérales et à favoriser la démobilité des mouvements sociaux.

Cette désertion facilite par-là la pénétration des discours xénophobes et réactionnaires du MCG et de l'UDC qui parviennent dès lors à capter une part de la colère populaire. En l'absence d'une gauche combative suffisamment présente et forte sur le terrain, ces deux tendances politiques creusent le sillon des victoires de la droite.



Des militantes de l'UP sur le terrain à Onex-Lancy

En réalité, les partis institutionnels ont largement déserté les quartiers défavorisés et les lieux de travail. Rares sont pour cela les forces qui se préoccupent d'organiser concrètement des résistances et des luttes en partant des préoccupations des personnes directement concernées.

Les terrains de vie des milieux populaires sont ainsi devenus des quasi-déserts politiques, à l'image de ces barres d'immeubles qui participent peu à la vie politique, alors qu'elles concentrent un gros tiers de la population du canton sur une infime partie de son domaine bâti.

Ces évolutions ont amené année après année un affaiblissement des luttes sociales et de la participation politique de celles et ceux d'en bas et de leur sentiment d'appartenance de classe, pourtant nécessaire à une véritable contre-offensive.

Luttons ensemble pour nos conditions de vie

L'Union Populaire s'est constituée pour mener ce travail d'organisation sur les lieux de travail et dans les lieux de vie. Depuis le début de l'année, ses membres se sont regroupés par commune pour relever ce

défi et construire des groupes actifs. Cette démarche a pour objectif de faire vivre des luttes concrètes en partant des besoins de la population : augmenter le nombre de places en crèche et les rendre accessibles, ouvrir de nouvelles écoles, développer la construction de logement bon marché de qualité, aménager l'espace public pour mieux vivre ensemble. Au-delà, cette démarche vise aussi à enraciner localement des batailles cantonales ou fédérales, voire des campagnes de solidarité internationale.

Les possibilités de mobilisation sont nombreuses et c'est avec la population des communes et quartiers populaires que nous allons les mener. Ainsi, durant ces prochains mois, nous serons nombreuses à nous investir sur nos lieux de vie pour engager des combats avec leurs habitant·e·s. Car, notre politique vise avant tout à participer au regroupement, à l'organisation et à la mise en mouvement du grand nombre qui doit cesser de subir pour défendre ses conditions de vie et de travail. Rejoignez-nous, ensemble nous pouvons changer la donne.

Pablo Cruchon

FACE À LA GUERRE GÉNOCIDAIRE D'ISRAËL, QUELLE SOLIDARITÉ ?

Notre rédaction s'est entretenue avec Joseph Daher, prof invité à l'Université de Lausanne, pour faire le point sur la situation à Gaza en Palestine.

Quel est le bilan des meurtres de masse et des destructions perpétrées par le régime colonialiste israélien à Gaza ?

JD: Suite à l'attaque du Hamas du 7 octobre 2023, l'armée d'occupation israélienne a lancé une guerre génocidaire contre la bande de Gaza. Depuis, sa population de 2,4 millions de personnes vit sous les bombardements constants qui ont déjà tué plus de 30 000 personnes, dont plus de 10 000 sont encore sous les décombres. Plus de 1,9 million d'entre elles ont été déplacées. Il s'agit d'une nouvelle *Nakba* (la Catastrophe), après celle de 1948, au cours de laquelle plus de 700 000 Palestiniens avaient été chassés de leurs foyers et voués au statut de réfugié. Ce nettoyage ethnique se poursuit.

Quelle réponse le peuple palestinien peut-il apporter au projet de contrôle militaire de Gaza projeté par Netanyahu ?

JD: La bande de Gaza est une prison à ciel ouvert qui souffre d'un blocus mortifère depuis plus de 15 ans. Depuis 2008, elle a subi une succession d'offensives militaires qui ont fait plusieurs milliers de morts et causé des destructions massives. Cette fois-ci, l'occupation israélienne tente de la rendre inhabitable. La réponse du peuple palestinien dépendra de l'issue de la guerre génocidaire en cours. De quelle force disposera alors le Hamas ? Quelle collaboration s'établira entre les différentes factions palestiniennes ? Quelle autorité verra le jour sur ce territoire ? Dans tous les cas, la solidarité internationale doit porter comme priorités immédiates sur l'arrêt

immédiat du génocide en cours, sur la mise en place d'un cessez le feu permanent, sur l'acheminement d'une aide massive aux populations palestiniennes civiles et sur la fin du blocus contre la bande de Gaza.

Treize ans après le coup d'envoi des révolutions arabes en Tunisie, le peuple palestinien fait face à une campagne d'extermination à Gaza. Quel impact peuvent avoir les mobilisations de solidarité populaires à l'échelle de toute la région sur les régimes arabes en place, en particulier sur le pouvoir égyptien ?

JD: De nombreuses manifestations ont eu lieu dans les pays arabes (sauf dans les monarchies du golfe). Elles montrent la popularité de la cause palestinienne, malgré les accords entre Israël et les pays arabes. De plus ces protestations se doublent d'une critique des politiques internes (autoritarisme, corruption, inégalités sociales)

et externes de leurs propres gouvernements. C'est pourquoi ces derniers répriment ou tentent de coopter ces protestations. Depuis 1981, l'Égypte a conclu un accord de paix avec Israël. Elle entretient des liens économiques et politiques avec Tel Aviv et collabore au blocus de Gaza. De plus, des bâtiments sont en construction le long de la frontière avec Gaza.

L'ensemble serait cerné de murs en béton de sept mètres de haut et pourrait être destiné à accueillir plusieurs milliers de réfugiés palestiniens. En 2011, les processus révolutionnaires de la région avaient le potentiel de changer la donne en renversant ses régimes réactionnaires, en affaiblissant l'emprise des puissances impérialistes, en favorisant la libération de la Palestine et en montrant aux masses israéliennes que ces mutations pouvaient se faire avec elles en mettant en cause leur propre exploitation. En 2011, Avigdor Lieberman, ministre

des Affaires étrangères israélien d'extrême droite, avait pour cela déclaré que la révolution égyptienne représentait une plus grande menace pour Israël que l'Iran. Cette solidarité des rapports de force régionaux est apparue dès les années 1960, lorsque le mouvement palestinien a suscité une montée de la lutte des classes dans la région.

En 2000, la seconde *Intifada* a ouvert une nouvelle ère de résistance, inspirant une vague de mobilisations qui a débouché, dix ans plus tard, sur les révolutions tunisienne, égyptienne ou syrienne. C'est pourquoi, les forces de libération de la Palestine doivent abandonner la politique de non-intervention dans les conflits sociaux régionaux. Cette politique, de l'Autorité Palestinienne, du Hamas et de la majeure partie de la gauche, les isole en effet des seules forces sociales aptes à soutenir leur libération.

Quel rôle peuvent jouer les mobilisations internationales en cours pour arracher un



cessez-le-feu à Israël et une aide humanitaire massive au peuple palestinien?

JD: La tâche immédiate de la solidarité internationale, c'est la bataille pour un cessez le feu permanent. Plus largement, il nous faut soutenir l'auto-détermination du peuple palestinien et la campagne de boycott, désinvestissement et sanctions (BDS) contre Israël, lancée en 2005 par plusieurs centaines d'organisations de la société civile palestinienne, jusqu'à que ce pays respecte le droit international et les principes universels des droits humains.

La campagne BDS met au centre des préoccupations du mouvement de solidarité avec la Palestine les droits fondamentaux du peuple palestinien : la fin de l'occupation et de la colonisation de toutes les terres arabes et le démantèlement du Mur ; la reconnaissance des droits fondamentaux des citoyen·nes arabo-palestiniennes d'Israël à une égalité absolue ; le respect du droit des réfugié·e·s palestiniens au retour dans leurs maisons et propriétés comme stipulé par la résolution 194 de l'ONU.

Imposer cela aux institutions et entreprises impérialistes, en particulier à celles des États-Unis, c'est contribuer à entraver leur soutien à Israël et à affaiblir leur emprise sur la région. C'est pourquoi la solidarité avec la lutte palestinienne et le soutien à la campagne BDS sont criminalisés par les États occidentaux qui visent plus largement nos droits démocratiques, comme c'est le cas au Royaume-Uni, en France, en Allemagne et aux États-Unis. D'où les amalgames trompeurs entre la lutte contre la colonisation israélienne et l'antisémitisme, voire «l'apologie du terrorisme».

Propos recueillis par notre rédaction.

Poussée de luttes syndicales aux USA

En 2023, les États-Unis ont été le théâtre de 400 grèves qui ont concerné 400 000 personnes, du cinéma à l'automobile en passant par la santé.

Même Amazon et Starbucks ont été touchés, où des campagnes sont en cours pour l'organisation du personnel. Ces mouvements ont été plus nombreux, ils ont été animés plus souvent par des femmes, des Afro-américains et des Latinos et ils ont arraché certaines victoires. Ils ont porté sur les salaires, les conditions de travail et l'assurance maladie, mais aussi sur l'impact des nouvelles technologies (l'IA dans l'industrie cinématographique, les plateformes informatisées dans les services de livraison, l'électronique dans les voitures, etc.).

Les syndicats n'organisent que 10% du travail salarié, (6% dans le secteur privé) mais dans certains d'entre eux, comme l'*United Auto Workers* (UAW), c'est la base qui a fait pression en faveur de mesures de lutte. Certains leaders n'ont pas hésité à évoquer la grève comme « le pouvoir de la classe travailleuse » contre les entreprises et « la classe des milliardaires ». Le leader de l'UAW, Shawn Fain a déclaré qu'il allait mener « une campagne d'enfer » pour la syndicalisation des entreprises non encore organisées comme Tesla ou Toyota. Il a aussi appelé les autres syndicats à synchroniser leurs contrats pour pouvoir organiser une grève générale à la même échéance, en 2028. Aucun dirigeant syndical n'avait agité une telle menace depuis plus de 100 ans.

Des centaines de jeunes, membres des *Democratic Socialists of America* (DSA) ou d'autres petits groupes socialistes, s'activent dans les syndicats, en particulier dans les hôpitaux, les



écoles, les transports et l'automobile. Ils s'efforcent d'organiser une vie militante démocratique à la base. Ils essaient aussi d'associer leurs syndicats à des mobilisations anti-racistes, féministes, écologistes ou internationalistes (aujourd'hui, pour le cessez-le-feu à Gaza), même s'ils sont encore très minoritaires.

Le capitalisme US se porte relativement bien : les profits sont élevés, le chômage est réduit et l'inflation semble maintenant sous contrôle. Ceci incite le monde du travail à revendiquer des améliorations matérielles et à s'organiser, mais ne pousse pas à une radicalisation de ses luttes. En revanche, la crise politique qui couve aujourd'hui, à 9 mois des élections présidentielles, et menace de se durcir, que Donald Trump gagne ou soit battu, pourrait aussi conduire les syndicats à un protagonisme politique plus actif.

Dan la Botz (de New York)



Rejoignez-nous ! Soutenez-nous !

Vous désirez en savoir plus sur l'Union Populaire? Vous souhaitez adhérer?

N'hésitez pas à prendre contact avec nous! Par mail, via les réseaux sociaux, par téléphone, ou en passant nous trouver à notre local... **Boulevard Carl-**

Vogt 84 1205 GE. C'est une arcade à deux pas d'Uni-Mail: voir photo en UNE de ce bulletin.

L'Union Populaire vit des cotisations de ses membres et de dons. Ces ressources sont indispensables pour faire vivre notre organisation et défendre une gauche combative à Genève. Vous pouvez nous soutenir financièrement en faisant un don, même modeste :



info@union-populaire.ch

+41 79 800 68 73

www.union-populaire.ch

Instagram :

[unionpopulaire.ch](https://www.instagram.com/unionpopulaire.ch)

Facebook :

[Union Populaire](https://www.facebook.com/UnionPopulaire)

CCP 15-651667-7

IBAN: CH89 0900 0000 1565 1667 7

Adresse: Résistons C.P. 116 1211 Genève 28

Mention "Dons UP"



Signez et faites signer le référendum fédéral lancé par le Syndicat des Services Publics (SSP) et appuyé par l'USS contre EFAS !

La révision de la Loi sur l'assurance-maladie (financement uniforme des prestations) dite EFAS transfère d'énormes responsabilités des cantons vers les caisses maladie.

Elles auront en conséquence bien davantage de pouvoir sur le système de santé. Ce nouveau mode de financement accélérera la pression aux économies sur le personnel de la santé et les patient·e·s, orientera les dépenses de santé vers des domaines à but lucratif en faveur de groupes privés cotés en bourse et renchérra les primes et les participations des patient·e·s aux coûts.

La santé et la prise en charge des aîné·e·s seront soumis à une logique d'économies au détriment de la qualité!

Les coûts des soins de longue durée (EMS et soins à domicile), qui augmentent pour des raisons démographiques, devront être davantage financés par les primes plutôt que par les impôts.

Ce transfert est antisocial car les primes sont payées par tête, indépendamment du revenu et de la fortune. Le milliardaire paie la même chose que la vendeuse.

EFAS donne aux caisses maladie un énorme pouvoir dans le système de santé. Elles auront à gérer des milliards issus de nos impôts, en plus des primes qu'elles encaissent déjà, et pourront décider librement comment répartir ces sommes colossales. (PC)

On trouve des listes référendaires et plus d'arguments ICI:
<https://stop-efas.ch>

Jeudi 14 mars à 18h30

Conférence de Salah Hammouri

Prisonniers politiques palestiniens: comment le système judiciaire et carcéral maintient-il l'Apartheid en Israël/Palestine ?

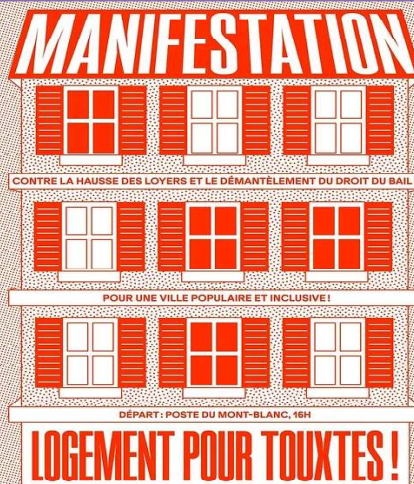
MS150 Uni-Mail
Pont d'Arve 40-GE
Org: BDS...

Samedi 16 mars à 15h00

GRANDE MANIFESTATION

**Stop au génocide à Gaza
Stop aux attaques sur le Liban**

Pl. des Grottes -GE
Org: BDS...



Samedi 23 mars à 16h00

MANIF: VILLE ET LOGEMENT

- Contre la hausse des loyers
- Contre le démantèlement du droit du bail
- Pour une ville populaire et inclusive
- Pour un logement pour touxtes

Départ: poste du Mt-Blanc-GE

Org: Coordination
Ripostes urbaines